



## CLE du SAGE Sioule

Annexe de la mairie  
Rue des fossés  
03450 ÉBREUIL  
Tel. 04 73 90 78 30  
maina.lebagousse@eptb-loire.fr  
www.sage-sioule.fr

# Avis de la CLE

---

## Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Naves (03)

Dans le cadre de l'enquête administrative relative au « Dossier d'arrêt du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Naves », la commune de Naves a sollicité l'avis de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Sioule par courrier daté du 2 mai 2017 et reçu le 3 mai 2017.

En application de l'article R.214-10 du code de l'environnement, la CLE dispose d'un délai de 3 mois soit jusqu'au 3 août 2017 pour émettre son avis. Conformément aux règles de fonctionnement de la CLE, le Bureau est compétent pour émettre cet avis.

Dans le cadre de la législation actuelle et conformément à la délibération n°2015-07 de la CLE du 1<sup>er</sup> décembre 2015, les membres du Bureau :

- Considèrent que les zones humides potentielles ont été écartées des zones constructibles du PLU
- Considèrent que le PLU préserve des bocages sur la commune
- Considèrent que le rapport est incomplet sur les modalités de gestion actuelles et futures des eaux usées, potables et pluviales
- Considèrent que la cartographie réelle des zones humides est un élément à apporter dans les années à venir

## EN CONCLUSION

Le Bureau de la CLE du SAGE Sioule émet un  
**AVIS FAVORABLE AVEC 1 RECOMMANDATION**  
à l'arrêté du projet du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Naves.

### **Recommandation**

- Prévoir un descriptif plus détaillé des infrastructures d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales dans le rapport de présentation.

Ebreuil, le 1<sup>er</sup> juin 2017

**Pascal ESTIER**

Président de la CLE

